

# La signalisation lumineuse de Tempo

Page modifiée le mercredi 12 avril 2023 • Données Ville du Mans

Projet



© Ville du Mans

Après le succès rencontré par le Tramway avec deux lignes mises en œuvre en 2007 et 2014, Le Mans Métropole a souhaité **améliorer la desserte** au sud de l'agglomération mancelle avec la création de la ligne Tempo.

Cette ligne, d'une longueur de 7,2 km dont **4 km en site propre** et 3,2 km en site partagé, relie la gare Nord du Mans au quartier Bois-Joli, à Allonnes.

La mise en service de Tempo a eu lieu le 20 février 2016.

Tracé

Tempo dessert la zone économique du technopôle de la gare puis suit la zone industrielle Sud où sont implantées de nombreuses activités industrielles et commerciales.

La ligne se poursuit vers Allonnes où elle dessert, en entrée de ville, une zone commerciale puis une zone d'habitat dense avec les quartiers de Chaoué et des Perrières ainsi que les collèges Kennedy, Le Marin et le lycée Malraux.

## Objectif

L'objectif de Tempo est de fluidifier le transport en commun mais aussi de favoriser le report modal. La situation géographique du terminus de la ligne à la gare Nord, plus précisément au pôle d'échange multimodal, permet de **capturer le flux de voyageurs** qui utilisent le tramway, les bus, le TGV, le TER, le vélo et les transports interurbains sarthois.

Le projet présenté au titre des fonds européens Feder a consisté en la mise en place d'une signalisation lumineuse de trafic de la ligne Tempo pour rendre la gestion du trafic optimale et permettre le respect des horaires. Ceci incite à la fréquentation de la ligne par les usagers.

## Maîtrise d'ouvrage

La mise en œuvre de la signalisation lumineuse de trafic de ligne Tempo a été conduite par la communauté urbaine Le Mans Métropole.

## Calendrier

Les travaux pour l'aménagement de la ligne Tempo et de la signalisation lumineuse de trafic ont été réalisés par Le Mans Métropole sur la période 2014-2016.

## Montant

Le coût de l'opération est de 568 910 € hors taxes.

## Partenariat

Le montant de la participation européenne du Feder est de 138 245 €. S'y ajoute la participation de la Région des Pays de la Loire pour 170 673 €. Au final, la part restante pour Le Mans Métropole se monte à 259 992 €.

# 138 245 €

**d'aide européenne**

C'est la subvention accordée par le Feder pour la signalisation lumineuse du bus Tempo.

